

La plainte de la Grande Mosquée de Paris contre Houellebecq, c'est une fatwa



Mais si, la plainte de la Grande Mosquée de Paris contre Houellebecq a tout d'une fatwa. Il s'agit d'intimider les critiques de l'islam.

Après la décapitation de Samuel Paty, traîner Michel Houellebecq devant les tribunaux, pour "provocation à la haine contre les musulmans", est irresponsable et ne peut qu'attiser les braises sur les réseaux sociaux, dont on a mesuré la terrible dangerosité avec l'assassinat de l'enseignant.

Voici ce qu'écrivait Mathieu Bock-Côté après la plainte de Chems-Eddine-Hafiz contre Michel Houellebecq :

"Fût-ce involontairement, cette plainte pénale fait de Houellebecq une cible. On le condamne à une existence

sécurisée à l'extrême, et on risque d'en faire le prochain Salman Rushdie. Par ailleurs, derrière ce recours aux tribunaux, c'est à une tentative de censure que se livre le recteur qui, quoi qu'on en dise, ne respecte pas ainsi les codes d'un islam modéré acceptant l'esprit de contradiction consubstantiel aux sociétés libérales. Qui, en définitive, pour reprendre une expression à la mode, fait injure aux valeurs de la République ?”

Dans une tribune du *Figaro*, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, critiqué de toute part pour avoir choisi la voie judiciaire plutôt que le débat d'idées, se défend d'avoir lancé une fatwa ou de vouloir imposer une quelconque censure à l'encontre de Michel Houellebecq.

Mais qu'a donc dit l'écrivain ?

Dans un échange avec Michel Onfray, il a exposé sa vision de l'islam :

“Quand des territoires entiers seront sous contrôle islamique, je pense que des actes de résistance auront lieu. Il y aura des attentats devant des mosquées, dans des cafés fréquentés par les musulmans, bref des Bataclan à l'envers.”

“Le souhait de la population française de souche, ce n'est pas que les musulmans s'assimilent, mais qu'ils cessent de les voler et de les agresser. Ou bien, autre solution, qu'ils s'en aillent.”

Il est clair que, faute d'argument crédible face à l'échec de l'intégration d'une large partie de la communauté musulmane, Chems-Eddine Hafiz a préféré botter en touche et déplacer le débat contradictoire dans les prétoires. Il n'y aura donc pas d'échanges constructifs des idées, mais des joutes oratoires entre avocats défendant leurs clients respectifs. Au pays de la liberté d'expression, la patrie des plus grands auteurs littéraires, voilà qui ne grandit pas notre démocratie. **Le temps de l'Inquisition est-il bien**

derrière nous ou est-ce le retour du pire ?

La Grande Mosquée de Paris a déjà manifesté son esprit procédurier à plusieurs reprises, notamment contre *Charlie Hebdo*. Son arme est l'intimidation contre toute personne qui ose critiquer l'islam, rétablissant de fait le délit de blasphème dès qu'on touche à la religion du Prophète ou au comportement de certains de nos musulmans.

Houellebecq a-t-il le droit de craindre des réactions hostiles à l'islam si des pans entiers de la République passent sous contrôle islamique ? A-t-il le droit de dire que la population de souche ne croit plus à l'assimilation des musulmans ? Apparemment non, selon Chems-Eddine Hafiz.

Pourtant, craindre les actes de violences dans le futur ne signifie pas les encourager.

Envisager le pire n'est pas synonyme d'incitation au pire ou d'islamophobie

Chems-Eddine Hafiz le sait très bien. Il sait aussi que sa plainte, qui s'attaque à la liberté d'expression et de pensée, n'a aucune chance d'aboutir. Il sait que Houellebecq a toutes les chances d'être relaxé.

La Grande Mosquée de Paris n'assigne pas Houellebecq devant le tribunal pour gagner, mais pour **intimider ceux qui seraient tentés par le blasphème anti-musulmans**. Ce que veut Chems-Eddine Hafiz, c'est instaurer une police de la pensée, en intentant un procès pour délit d'opinion.

En fait, Houellebecq est traîné devant les tribunaux pour avoir exprimé son pessimisme. Avoir peur pour l'avenir de la France, menacée par un choc des cultures sans précédent, qui pourrait désintégrer la société, vous mène au tribunal.

Où est donc ce prétendu islam modéré, tolérant et républicain, que nous vantent les musulmans de France, si

toute critique de l'islam devient sujet à procédure judiciaire ? Rappelons que :

- Ce n'est pas Houellebecq qui dit que les 2/3 des détenus sont musulmans, mais Jack Lang :
- https://twitter.com/jack_lang/status/568005925526761472
- Ce n'est pas Houellebecq qui prédit le retour des Saint-Barthélémy en France, mais Michel Poniatoski en 1990:
- <http://puteaux-libre.over-blog.com/article-nous-allons-vers-des-saint-barthelemy-par-michel-poniatowski-115066915.html>
- Ce n'est pas Houellebecq qui affirme que les 3/4 des jeunes musulmans placent leur religion avant la loi républicaine, mais les sondages:
- <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/sondage-les-jeunes-musulmans-plus-radicaux-que-leurs-aines-20200908>
- Ce n'est pas Houellebecq qui dit que l'islam est incompatible avec la République, mais le procès-verbal des Assises sur l'immigration de Villepinte, signé par la droite et le centre en 1990 :
- https://www.francetvinfo.fr/politique/alain-juppe/immigration-1990-quand-les-propositions-de-la-droite-ressemblaient-a-celles-du-fn_709923.html
- Ce n'est pas Houellebecq qui dit que que 71% des Français pensent que les musulmans font peu d'efforts pour s'intégrer et que l'islam veut s'imposer face aux autres religions, c'est ce sondage :
- <https://www.tflinfo.fr/societe/immigration-inquiete-les-francais-qui-sont-63-a-penser-qu-il-y-a-trop-d-etrangers-en-france-2132387.html>
- Ce n'est pas Houellebecq qui incite à la violence entre les religions, mais le Coran avec 600 versets qui prêchent la haine des non-musulmans et des apostats :
- <https://aunaycap.com/2020/10/25/le-coran-ses-prescrip>

[tions-et-la-violence-qui-transpire-de-ses-versets/comment-page-1/](#)

Par conséquent, il est toujours plus facile de se poser en victime de l'islamophobie, en usant abusivement des lois liberticides qui veulent tuer la liberté d'opinion et d'expression, que de débattre sur les liens ci-dessus, lesquels révèlent un profond malaise de société, malaise que les autorités musulmanes s'acharnent à nier.

Les jeunes musulmans étant plus radicalisés que leurs aînés, l'avenir ne risque pas de s'améliorer en attisant les braises par des procédures judiciaires qui veulent museler les critiques de l'islam.

Le terrorisme intellectuel, l'intimidation, les procès d'intention et les chasses aux sorcières pour occulter l'échec de l'intégration d'une grande partie des musulmans **ne font qu'empirer la situation et donnent raison à Houellebecq dans sa crainte de lendemains tragiques.**

La vérité est que des pans entiers de la communauté musulmane refusent de s'intégrer et que les autorités qui chapeautent l'islam de France veulent taire cette sinistre réalité.

Jacques Guillemain